

Frontières internationales

168 Dépenses relatives à l'arpentage et à la démarcation des frontières internationales. 28,000 00

XXXII—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON

205	{	Appointements et frais relatifs à l'administration du Territoire, y compris les arpentages.	57,500 00
		Subvention au Conseil du Yukon pour fins locales, entretien et construction des routes, et pour le paiement d'une prime sur les loups et coyotes abattus conformément aux dispositions d'une ordonnance devant émaner du Commissaire en conseil, la prime ne devant pas dépasser \$20.00 par loup et \$10.00 par coyote, les peaux devant être remises au gouvernement et les produits de la vente de ces peaux devant être placés au crédit du Fonds du revenu consolidé du Canada.	105,000 00

XXXI—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

203	{	Appointements et frais relatifs à l'administration des Territoires, y compris travaux de recherches, écoles, hôpitaux, secours aux miséreux, entretien des prisonniers et aliénés, administration de la Loi de chasse du Nord-Ouest et parc des bisons, etc.	127,560 00
		Explorations arctiques et administration des affaires des Esquimaux, y compris salaires et dépense casuelle, équipement et provisions, secours aux nécessiteux, écoles, hôpitaux, soins médicaux, construction d'édifices, entretien des prisonniers et des aliénés, instruction, frais de voyage, etc.	82,560 00
		Dépenses pour l'entretien du poste de rennes à Kittigazuit, T.N.-O.	20,000 00

XXXIII—TERRES ET PARCS FEDERAUX, ETC.

{	Terres fédérales, grains de semence, terres de l'Artillerie, de l'Amirauté et terres publiques, salaires et dépenses, etc.	90,600 00
	Pour aider à la publication des mémoires de l'Association des arpenteurs fédéraux.	125 00
	Pour aider à la conservation des forêts au Canada.	254,000 00
	Administration de la Loi des oiseaux migrateurs.	50,000 00
	Octroi à l'Association forestière du Canada.	1,800 00
	Enquêtes sur les forces et les ressources hydrauliques, et les problèmes internationaux de canalisation, les levés hydro-métriques du Dominion, le Bureau hydraulique des provinces de l'Ouest, et l'administration des lois fédérales concernant les forces hydrauliques et l'irrigation des terres.	175,000 00
	Montant requis pour frais de la Commission de contrôle du lac des Bois.	7,500 00
	Dépenses pour les parcs nationaux du Canada, sites historiques, soins aux indigents dans les parcs, etc., et pour rembourser au gouvernement provincial le salaire des magistrats de police à Banff, à Jasper et au lac Waterton.	1,100,000 00